



CHARTRE DES COLLECTIONS

De quoi s'agit-il ? Une charte des collections est un document public, affirmant les priorités de constitution et de valorisation des collections d'une bibliothèque, qui «répond à un souci de clarification des orientations pour l'ensemble des personnels, de pédagogie vis-à-vis des publics, d'identification des axes documentaires pour les partenaires et de lisibilité pour les tutelles»¹.

Le présent document a donc pour objet la définition des grands principes qui régissent les choix en matière de collections à la médiathèque Robert Calmèjane : on parle de « politique documentaire », ce qui recouvre aussi bien les principes en matière d'acquisition que de classement, de valorisation et de médiation auprès du public. Il a été construit sur plusieurs mois à l'issue d'un travail collectif au sein de la médiathèque, et est à la fois une feuille de route pour le personnel et un document explicatif pour les publics, partenaires et tutelle de la médiathèque. Il n'a pas vocation à figer des orientations : il est fait pour être mis à jour et pour évoluer, notamment sur les points concernant la place du numérique, en fonction des évolutions des pratiques culturelles du public villemomblois. Il est complété par des « fiches domaines », documents de travail interne qui décrivent plus en détail les outils et critères propres à chaque domaine d'acquisition. Avant d'en arriver à la politique documentaire proprement dite, les deux premières parties de cette charte rappellent des éléments de contexte et présentent l'organisation générale de la médiathèque.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : ENVIRONNEMENT, PUBLICS, RÉSEAUX.....	2
Les bibliothèques publiques en 2018	2
Les catégories socioprofessionnelles des Villemomblois	2
les publics de la médiathèque	3
Les partenaires de la médiathèque	4
LES COLLECTIONS DE LA MÉDIATHÈQUE.....	5
Géographie des collections : organisation générale, grandes catégories et supports représentés	5
Les domaines d'acquisition	6
POLITIQUE DOCUMENTAIRE.....	8
Textes de référence	8
Principes de sélection	8
Critères de désherbage	11
Modes de valorisation et de médiation	11
Ressources numériques	12
ANNEXE : FICHE DOMAINE TYPE.....	13

¹ Bertrand Calenge, *Conduire une politique documentaire*, Cercle de la librairie, 1999

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN 2018

Puisqu'elles suivent de près l'évolution des pratiques culturelles de leur public, et que ces pratiques sont en grande partie liées au numérique et à Internet, les bibliothèques développent depuis quelques années des services et des ressources numériques, sur place et à distance. Selon le contexte territorial, les attentes du public, les moyens et les compétences des bibliothécaires, cette transition numérique peut prendre des formes très variées : création d'un site internet dynamique et interactif, abonnements à des plates-formes de musique en streaming, ateliers de formation à la recherche sur internet, animations sur tablettes etc. Néanmoins les médiathèques continuent à être fréquentées pour leurs collections physiques : les nouveaux services n'annulent en rien la pertinence des services plus « traditionnels » (comme le prêt et le conseil de lecture). Aussi, si le métier a évolué, la mission des bibliothèques n'a pas changé : donner accès à l'information, au savoir, à la culture sous ses différentes formes, qu'il s'agisse de prêter des livres papier ou d'accompagner les lecteurs au sein de l' « infobésité » du web.

Loin d'être en concurrence avec la bibliothèque, l'existence d'Internet renforce en réalité son importance en tant que lieu d'accueil et d'accompagnement : au sein d'une société « connectée » qui vit les relations à autrui sous un mode de plus en plus « virtuel », où l'information et les ressources culturelles sont surabondantes (et en croissance constante), le besoin se fait sentir de lieux physiques d'accueil où l'on puisse être réellement guidé au milieu d'un océan de produits culturels, et trouver des sources d'information à la fois plurielles et fiables. Le métier de bibliothécaire devient ainsi un métier de plus en plus tourné vers la médiation : le public cherche aussi bien des documents que des bibliothécaires pour le guider et le conseiller.

Le public trouve aussi dans les bibliothèques des lieux paisibles qui expriment une certaine permanence au milieu d'un monde de « flux », où l'on peut séjourner (comme en témoignent le succès des bibliothèques comme espaces de travail, et l'importance croissante accordée à l'aménagement de l'espace, au mobilier).

Enfin, les bibliothèques sont aussi recherchées comme lieux de rencontre et de dialogue entre les habitants d'un même territoire : elles se trouvent ainsi de plus en plus sollicitées et animées par leur public pour des activités aussi bien sociales que culturelles (on trouve ainsi toutes sortes d'activités, selon le contexte et le public : soutien scolaire, grainothèques, débats d'idée, des ateliers de couture, ...). L'aspect de la bibliothèque s'en trouve un peu modifié : ce n'est plus seulement un espace où est stocké un ensemble de documents organisés, mais également un lieu de vie.

Ces évolutions récentes du métier de bibliothécaires et des pratiques des usagers se retrouvent à la médiathèque Robert Calmèjane aussi bien qu'ailleurs.

LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES VILLEMOMBLOIS

Lieu de villégiature et de résidence secondaire pour les Parisiens jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la commune de Villemomble est aujourd'hui un lieu de résidence principale ; c'est une commune assez densément peuplée dont la population, en croissance, est majoritairement composée de familles (63,1%)². Comme dans le reste du département, on y compte plus de ménages avec enfants (couple avec enfants ou familles monoparentales) que la moyenne nationale et régionale. On peut la qualifier de

² Sources de cette sous-partie :

Insee, état civil, RP2007 et RP2012 exploitations principales et complémentaires

Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal.

DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

commune essentiellement résidentielle, étant donné que la majorité des Villemomblois actifs ayant un emploi travaillent en dehors de la commune : l'indicateur de concentration de l'emploi (40,7) y est beaucoup plus faible que les indicateurs départemental (88,5), régional (105,1) et national (98,5)³.

Au sein du département de la Seine-Saint-Denis, la commune apparaît plutôt « privilégiée », avec un taux de chômage en 2012 en-deçà de la moyenne départementale (et nationale). Le taux de pauvreté (18,4%) y est plus élevé que le taux régional (15%) mais bien en-deçà du taux départemental (26,9%). Les cadres et professions intellectuelles y sont plus représentés (13,2% de la population de 15 ans ou plus) que dans le reste du département (8,3%) ; et la part des détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur (court ou long) y est plus élevée que la moyenne départementale. En revanche, si on la considère à l'échelle de la région Île-de-France ou à l'échelle nationale, la commune reste un territoire « dans la moyenne », avec un revenu médian (20 749,3 euros) moins élevé que le revenu médian régional (22 180 euros). La part des ménages propriétaires de leur logement (50% environ) est nettement plus élevée que dans le reste du département (41% environ), mais en-deçà de la moyenne nationale (58% environ). La part des détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (15,4%) est inférieure à la moyenne régionale (24,7%). La part de la population d'origine étrangère y est plus élevée que dans la région, mais moins élevée que la moyenne départementale. Les personnes d'origine étrangère à Villemomble sont essentiellement des adultes de plus de 25 ans qui travaillent.

Enfin, la population de Villemomble est contrastée, avec un indice d'inégalité élevé : les 10% les plus riches y sont plus riches, et les 10% les plus pauvres y sont plus pauvres que la moyenne nationale. Cela se traduit dans l'espace, sur le territoire : les quartiers de Villemomble sont assez contrastés, avec des zones pavillonnaires et des zones d'immeubles, dont des quartiers prioritaires (Marnaudes, Fosse aux Bergers, la Sablières).

LES PUBLICS DE LA MÉDIATHÈQUE

Du point de vue de la médiathèque, on retiendra surtout que ce territoire abrite, entre autres particularités :

- Beaucoup de familles avec enfants
- Des adultes qui ne travaillent pas sur la commune, avec des temps de trajet quotidiens élevés
- Des catégories socio-professionnelles variées et contrastées, donc un public très hétérogène
- Des quartiers à distance du centre-ville, géographiquement et culturellement « éloignés » de la médiathèque

Si bien que le public de la médiathèque est un public divers à tout point de vue (âges, CSP, origine, quartier d'habitation), ce qui est un atout aussi bien qu'une contrainte lorsqu'il s'agit de construire des collections adaptées. Les statistiques relatives au public de la médiathèque sur les dernières années ne sont pas tout à fait représentatives de la réalité, en raison des longues périodes de fermeture liées aux inondations du bâtiment en 2013 et 2014. Par ailleurs, les informations qu'on peut obtenir grâce au logiciel de gestion de bibliothèque portent sur les lecteurs inscrits, et non sur l'ensemble des lecteurs, dont une partie ne s'inscrit pas et n'empruntent pas de documents. Néanmoins, si les statistiques dont on dispose ne sont pas tout à fait fiables dans l'absolu, leurs rapports, d'une année sur l'autre, révèlent certaines constantes : globalement on constate : une augmentation légère du nombre d'inscrits, et une augmentation significative du nombre de prêts, dans tous les secteurs : signe que le public est dynamique, revient souvent, et que les collections de la médiathèque correspondent à leurs attentes, de façon générale (constat valable pour les CD et DVD aussi bien que pour les imprimés). On remarque également que le public inscrit est majoritairement jeune : ainsi, sur 2934 inscrits en 2017, 1743 avaient moins de 18 ans, soit près de 60% des inscrits.

³ L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

La médiathèque est située sur un grand axe routier, la Grande rue, dans une zone légèrement excentrée, face au conservatoire de musique et de danse Maurice Ravel, qui est son partenaire privilégié dans l'élaboration de la programmation culturelle au sein de la ville. À proximité on trouve plusieurs établissements scolaires, dont le plus proche est le collège Pasteur. Néanmoins ce sont surtout avec les écoles maternelles et élémentaires que la médiathèque mène des projets et accompagne les enseignants. Outre l'Éducation nationale et le conservatoire, les partenaires principaux de la médiathèque dans la ville sont :

- Le centre social Alain Mimoun (apprenants FLE, enfants en soutien scolaire)
- Le Bureau des affaires culturelles de Villemomble
- Les centres de loisirs
- Les structures de la petite enfance : multi-accueil, jardin d'enfants
- La résidence Vermeil (RPA)
- Les associations (E.M.A.M.V. Espace Multi Associatif des Marnaudes, Les Z'arts and co, Société d'horticulture (SHVE), ...)

Enfin, on peut ajouter aux partenaires de la médiathèque les partenaires professionnels essentiels que sont :

- La librairie Folies d'encre de Gagny, qui fait office de conseiller littéraire ainsi que d'animateur pour certaines rencontres littéraires.
- L'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis, partenaire important notamment pour les animations et rencontres littéraires
- L'association Images en Bibliothèque pour la vidéo, notamment le film documentaire
- Le département de la Seine-Saint-Denis et son service du Livre
- Le ministère de la Culture, le centre national du livre, la BnF, et autres acteurs nationaux qui encouragent et suscitent des dynamiques particulières autour des collections des bibliothèques.

GÉOGRAPHIE DES COLLECTIONS : ORGANISATION GÉNÉRALE, GRANDES CATÉGORIES ET SUPPORTS REPRÉSENTÉS

Les collections de la médiathèque Robert Calméjane contiennent en 2018 environ 75000 titres pour 85 000 exemplaires : environ 61% de documents imprimés, 32% de documents sonores, 7% de documents vidéos. La médiathèque se divise en trois secteurs correspondant chacun à un étage de la médiathèque. Cette organisation physique est aussi une organisation des ressources humaines et des collections : chaque secteur gère des domaines d'acquisition et des supports qui lui sont propres.

➤ Le secteur jeunesse :

Situées au rez-de-chaussée de la médiathèque, les collections jeunesse s'adressent aux lecteurs dès leur plus jeune âge - sensibiliser au livre les bébés et tout-petits est important pour leur développement cognitif et psychique -, et jusqu'à la fin de l'adolescence - sans qu'il y ait une limitation précise définie par la médiathèque. La frontière est poreuse : à partir de 14 ans, les jeunes peuvent emprunter des documents au secteur adulte, mais sans obligation pour autant de renoncer aux collections jeunesse ; jusqu'à la fin du collège, ils fréquentent prioritairement le secteur jeunesse, où ils trouvent des collections spécifiques pour leur âge et un espace de travail fréquenté essentiellement par des collégiens (ainsi qu'un jardinier propice aux moments de détente en petit groupe).

Pour faciliter l'identification des collections jeunesse selon la tranche d'âge qu'elles visent, outre les mentions d'âges indiquées sur les documents par les éditeurs, des indications sont données par la disposition dans l'espace (certains bacs et rayons vont convenir à certaines tranches d'âge plus qu'à d'autres), par un système d'étiquettes et de gommettes de couleur, et enfin bien sûr par les bibliothécaires du secteur jeunesse qui orientent les lecteurs vers les lectures de leur âge. Le public adolescent fait l'objet d'une attention particulière, étant donné qu'à cet âge transitoire, les pratiques de lecture tendent d'une part à s'étioler, de l'autre à devenir plus « adultes ». Pour que le public adolescent s'y retrouve et s'y sente pris en compte dans sa spécificité, un focus est donc mis sur les collections qui les concernent, notamment les romans, dans une zone bien définie de l'étage, avec un système d'étiquette étoilée.

On trouve au secteur jeunesse aussi bien des albums (avec des bacs spécifiques pour les tout-petits), des romans et de la littérature (trois niveaux d'âge : « premières lectures », « romans », « romans ados »), des BD et des mangas (deux niveaux : enfants et ados), des revues (une vingtaine de titres pour les enfants, et trois titres pour les adolescents), des CD et livres-CD, et des livres documentaires (trois niveaux : « premiers documentaires », « enfants », « ados »). On trouve aussi quelques CD-rom encore empruntés régulièrement (jeux, jeux pédagogiques).

➤ Le secteur adulte

Le secteur adulte, au premier étage de la médiathèque, comporte toutes sortes d'imprimés (livres, revues, BD, romans graphiques, beaux-livres...), ainsi que des livres audios (CD).

La majorité du secteur est occupée par la littérature, au sein de laquelle se distinguent cinq catégories mises à part : les livres audios, les livres en gros caractères, les livres policiers, les livres de science-fiction et de fantasy, les livres en langue étrangère. En dehors de ces rayons spécifiques, les ouvrages sont disposés sans distinction de genre : romans, autobiographie, poésie et théâtre se côtoient. Le tout est classé par ordre alphabétique d'auteur.

La deuxième partie de l'étage est occupée par les ouvrages documentaires, les revues, les BD et un espace de travail. En ce qui concerne les livres documentaire, les collections se distinguent des attentes scolaires et universitaires. Les classiques sont présents, mais les manuels et documents scientifiques trop spécialisés en sont exclus. Ces collections se veulent équilibrées et pluralistes, tout en répondant autant que possible à une demande diversifiée des lecteurs. Elles sont classées selon la Dewey (philosophie, histoire, sciences, géographies, arts, etc.)

On compte une trentaine de titres de revues, hebdomadaires ou mensuelles (les quotidiens ont été exclus pour des raisons de gestion et de coûts) : ce sont des revues soit généralistes sur l'actualité, ou spécialisées, notamment autour de la littérature, du sport et de la vie quotidienne.

Enfin le fonds en bande-dessinée, particulièrement fourni, est divisé en quatre sous-genres : BD (format classique), romans graphiques, mangas et Comics. Sans prétention à l'exhaustivité mais avec un suivi attentif des nouveautés, ce fonds est particulièrement mis à l'honneur lors des journées BD organisées de façon quasi-annuelle depuis 2009 (invitation d'auteurs en dédicace, animations, ateliers).

➤ **Le secteur images et sons**

Le secteur images et sons, au rez-de-jardin, gère les collections audio et audiovisuelle destinées à un public familial et adultes. Une partie du secteur est occupée par les DVD, divisés entre les films pour enfants, les films pour adultes et les films documentaires. L'autre partie du secteur est occupée par les CD, qui ne font pas l'objet d'une distinction par classe d'âge, étant donné que les CDs destinés exclusivement à un public jeunesse sont situés à l'étage jeunesse. Enfin, quelques vinyles sont proposés à côté de la banque de prêt, et donnent un aperçu de la collection de vinyles stockés en réserve et disponibles au prêt. On trouve aussi au secteur images et sons une dizaine de revues spécialisées en musique et cinéma. Au même étage, un auditorium de 40 places permet de mettre en valeur ces collections par des projections, des concerts, des séances d'écoute.

La collection de CD est classée en genres musicaux et utilise une classification spécifique à la musique (la PCDM) ; dans chaque genre, les CD sont classés par ordre alphabétique du nom de l'artiste.

La collection de DVD, moins importante que la collection de CD, connaît cependant un développement important depuis quelques années, avec un focus particulier sur l'univers des séries. Elle est rangée par ordre alphabétique du titre du film, avec une mention sur l'étiquette indiquant le genre auquel le film appartient (COM pour Comédie par exemple).

LES DOMAINES D'ACQUISITION

Organisés par secteur, les domaines d'acquisition se définissent comme suit :

SECTEUR JEUNESSE

- Albums
- Romans jeunesse
- Romans premières lectures
- Romans ados
- Livres documentaires jeunesse
- Contes jeunesse
- Bande-dessinée jeunesse
- Bande-dessinée ados
- Mangas jeunesse
- Livres-CD jeunesse
- Revues jeunesse

SECTEUR ADULTE

- Littérature (inclut : romans, poésie, théâtre, biographies littéraire)
- Livres en langues étrangères
- Livres large vision
- Policier
- Science-fiction
- BD (inclut : séries, manga, roman graphique, comics)
- Documentaires (inclut tous les ouvrages documentaires à l'exclusion des livres pratiques et des livres tournés vers l'apprentissage)
- Livres pratiques : jardinage, cuisine, animaux, travaux manuels, informatique
- Apprentissage (formations, concours, Fle)

- Guides touristiques
- Audio livres
- Fonds régional
- Revues

SECTEUR IMAGE ET SON :

- Films de fiction adultes
- Séries adultes
- Films documentaires adultes (dont DVD musicaux)
- Films de fiction Jeunesse
- Films documentaires jeunesse
- Variété internationale
- Variété française
- Musique classique
- Musique de films
- Musiques du monde
- Jazz et blues
- Revues musique et cinéma
- Vinyles

Pour chaque domaine d'acquisition, des fiches domaines existent, détaillant la façon de procéder qui a été choisie, tant pour les sources d'information qui servent de référence à l'acquéreur, que pour les critères de sélection et de désélection, ainsi que pour les modes particuliers de médiation qui ont pu être mis en place. Enfin, pour chaque domaine, la considération du support est également précisée, notamment en ce qui concerne l'équilibre existant ou à venir entre les collections physiques et les collections numériques. Il s'agit donc d'un protocole d'acquisition, de signalisation, de valorisation et de désherbage, pour chaque domaine, destinées à évoluer à chaque évaluation et à faciliter la transition en cas de départ d'un agent : ce sont des documents de travail interne. Elles peuvent être communiquées sur demande. Une synthèse de ces fiches est présentée ci-dessous. On trouvera en annexe un modèle de cette fiche.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991 :

« Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. »

« Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois. Elles doivent être régulièrement renouvelées et actualisées. »

« D'une manière générale, chaque bibliothèque doit élaborer et publier la politique de développement de ses collections et de ses services en concertation avec les bibliothèques proches ou apparentées. »

Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique (1994) :

« La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux. »

« Les collections et les services ne doivent être soumis ni à une forme quelconque de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à des pressions commerciales. »

Lois et règlements en vigueur :

Code du patrimoine, articles L-310-2 et suivants

- Code général des collectivités territoriales, articles L-1421-4 et suivants et R-1422-1 et suivants

- Loi du 11 mars 1957 et du 3 juillet 1985 sur la propriété littéraire et artistique

- Loi du 16 juillet 1949 sur les publications pour la jeunesse

- Décret du 9 novembre 1998 sur le contrôle technique de l'Etat sur les bibliothèques publiques

- Loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 et 90-615 du 13 juillet 1990 sanctionnant les discriminations ethniques, raciales, religieuses

- Loi n° 81-766 du 10 août 1981 sur le prix unique du livre

- Loi n° 2003-517 du 18 juin 2003 et décret n°2004-920 du 31 août 2004 sur la rémunération au titre du prêt en bibliothèque

PRINCIPES DE SÉLECTION

Qu'est-ce qui détermine la présence ou non d'un document dans les rayons de la médiathèque ? Les collections de la médiathèque dépendent des spécificités propres à chaque domaine documentaire et de la production éditoriale. Elles dépendent aussi, très concrètement, de l'espace disponible, dans le bâtiment limité de la médiathèque, ce qui suppose des choix précis et des désélections régulières. Elles sont aussi en partie conditionnées par les catalogues des fournisseurs en marché avec la médiathèque, pour le CD et le DVD. Mais les collections ne sont pas uniquement dépendantes de ces contraintes externes : elles font surtout l'objet d'une réflexion approfondie et critique de la part des acquéreurs. Chaque domaine d'acquisition fait l'objet d'une fiche précisant les critères de sélection qui lui sont propres, mais on peut en retenir quelques principes généraux, qui régissent l'ensemble des collections.

La diversité

Les collections doivent pouvoir convenir au public villemomblois dans sa diversité et proposer un accès à tous les champs culturels aussi bien que différents niveaux de difficulté et d'exigence. Les choix s'effectuent de façon à créer un ensemble équilibré, accessible et intéressant pour tous. Cela ne signifie pas pour autant que les collections doivent être encyclopédiques : l'exhaustivité documentaire dans tel ou tel domaine de la connaissance est exclue ; les bibliothécaires acquéreurs effectuent des choix documentaires réfléchis et critiques, en fonction des budgets qui leur sont alloués et de l'analyse qu'ils effectuent des collections dont ils ont la charge à intervalles réguliers.

La notion de diversité s'applique aussi bien aux genres (littéraires, cinématographiques, musicaux) qu'aux thèmes, aux publics visés et aux techniques utilisées. Ainsi, dans le domaine des films d'animation pour la jeunesse, on va aussi bien rechercher la diversité des genres (aventure, burlesque, comédie, comédie dramatique, fantastique, science-fiction, drame, historique, etc.), que la diversité des tranches d'âge concernées, et la diversité des techniques d'animation (dessin, images de synthèses, pâte à modeler, etc.).

L'équilibre entre la demande et l'offre

Les collections doivent pouvoir répondre aux attentes des usagers : les acquéreurs suivent l'actualité éditoriale et achètent en général les titres à fort succès commercial, sachant qu'ils seront demandés par le public. Par ailleurs, les demandes et suggestions d'usagers font l'objet d'une attention particulière et la plupart sont acceptées, dans la mesure où le document est légitime dans les rayons et susceptible d'être emprunté par plus d'un usager ; les refus d'achats sont, autant que possible, motivés et écrits. Des cahiers sont disponibles à chaque étage de la médiathèque pour recenser ces demandes. Selon les domaines, les suggestions d'achat seront plus ou moins importantes (plus importante pour le roman policier que pour les livres en langues étrangères, par exemple), si bien que leur part va plus ou moins peser dans les critères.

Mais les collections de la médiathèque ne sont pas uniquement une réponse, elles sont aussi une offre destinée à interpeler les lecteurs, à les informer, à les éveiller à des domaines inconnus d'eux : c'est aussi cette possibilité de découverte qui est recherchée par les usagers et fait la richesse d'une médiathèque. La médiathèque doit être un lieu où l'on fait aussi des trouvailles et des découvertes culturelles riches, en dehors des circuits commerciaux habituels, où l'on peut faire des rencontres avec des œuvres en dehors des échos médiatiques qu'elles peuvent avoir. Cet équilibre est variable selon les budgets et à la place dévolue à chaque domaine, et est particulièrement sensible dans les rayons de la littérature au secteur adulte : les best-sellers côtoient des auteurs et éditeurs plus confidentiels sur les tables de nouveautés, et les acquéreurs n'hésitent pas à proposer leurs propres coups de cœur. Un autre exemple est le domaine de la musique, pour lequel un équilibre a été déterminé par les acquéreurs, qui se s'efforcent de trouver un équilibre entre trois types d'acquisitions : aussi bien des nouveautés faisant l'actualité musicale, des « classiques » de l'histoire de la musique qui permettent de compléter ou remplacer le fond, et des « curiosités » qui apparaissent comme des découvertes musicales intéressantes.

L'équilibre entre l'importance de qualité et le suivi de l'actualité

Une autre difficulté qui relève parfois de l'injonction contradictoire est que les collections d'une médiathèque doivent contenir les « classiques », c'est-à-dire les grandes œuvres de référence, mais aussi être en phase avec l'actualité et suivre la production éditoriale, sans pour autant s'en tenir aux succès de librairie ou aux blockbusters.

Cet équilibre est variable selon les domaines. Dans le domaine des sciences humaines, pour le secteur adultes, sur les sujets qui peuvent prêter à polémique (politique, religion, morale), on privilégie très largement les ouvrages de réflexion de niveau philosophique et l'approche historique, permettant une prise de recul critique, sur les essais « du moment », qui perdent rapidement leur actualité et permettent rarement de délivrer une information et une réflexion en profondeur. Dans le domaine du documentaire, pour les livres comme pour la vidéo, l'approche est évidemment différente puisque c'est l'actualité qui prime, très largement : ainsi les manuels consacrés à l'informatique et les guides touristiques sont actualisés presque tous les ans pour rester pertinents.

La qualité de l'œuvre, la qualité du support

Pour créer cette offre, le travail de sélection prend toujours en considération les qualités propres au document, sans oublier que l'œuvre se trouve sur un support : les qualités littéraires, intellectuelles et artistiques de l'œuvre, mais aussi les qualités esthétiques et matérielles du support légitimement que le document ait sa place ou non dans la médiathèque. Dans le cas du livre, le grand format aura ainsi plus sa place que le format poche. C'est aussi cette exigence de qualité qui détermine, dans le cas particulier d'un don (il arrive régulièrement que la médiathèque reçoive des dons de livres, ponctuellement de CD ou DVD), l'intégration ou non d'ouvrages dans les collections.

Les ressources utilisées pour déterminer ces qualités, outre le jugement des acquéreurs, forgé avec le temps, sont les suivantes : la presse spécialisée (Livres hebdo, Jazz magazine, L'avis des bulles...), les sites des fournisseurs (Colaco notamment), certains éditeurs spécialisés pour certains domaines (documentaires jeunesse, sciences humaines,...), les plateformes d'échange professionnels (réseau « Images en bibliothèque » pour le film, l'ACIM pour la musique etc.).

La pluralité

Outre cette exigence de diversité et de qualité, les collections doivent aussi répondre à une exigence de pluralité : elles servent à favoriser l'esprit critique et la réflexion des usagers en les confrontant à la pluralité des points de vue exprimés dans les documents qui leur sont proposés. Ce principe vaut en particulier pour les ouvrages documentaires et les revues pour adultes, mais peut concerner tous les domaines.

Ainsi, dans le choix des revues au secteur adultes, on trouve une diversité de thèmes (cuisine, vie pratique, sports, actualité) mais aussi une diversité de points de vue politiques et idéologiques. Aussi pour les revues consacrées à l'actualité, la sélection témoigne de la recherche d'un certain équilibre, sans oublier qu'il est plus important de proposer un travail journalistique de qualité que de chercher une « neutralité » illusoire en ce domaine. La médiathèque a fait le choix de ne pas prendre d'abonnement à des quotidiens (trop coûteux, très lourd à gérer, pour un usage probablement limité). On trouve ainsi en rayon quatre titres : le trio des hebdomadaires à tendance libérale *le Point* (plutôt « de droite »), *l'Express* (qui se veut sans étiquette), et *l'Obs* (plus proche de la gauche) ; et le mensuel *le Monde diplomatique* qui a un positionnement résolument altermondialiste et anticapitaliste.

Des orientations propres à chaque domaine

L'abondance de la production éditoriale, notamment en littérature, qui va croissant d'année en année, oblige les acquéreurs à faire des choix bien précis et des orientations particulières peuvent être fixées. Ainsi, dans le domaine de la bande-dessinée pour adultes, l'équilibre est déterminé par les quatre sous-genres : la « bande-dessinée » de format traditionnel pour laquelle les acquisitions se concentrent sur la dimension « classique » en suivant les séries célèbres et les auteurs prestigieux ; le « roman graphique » qui est l'occasion d'aller chercher de jeunes auteurs en privilégiant les albums « one shot » ; le « manga » et le « comics » qui privilégient le suivi des séries plutôt que la diversité des titres (un choix a été fait parmi une profusion de titres).

Le respect des règles juridiques

Enfin, pour tous les fonds, les interdictions administratives ou condamnations judiciaires s'imposent. Par ailleurs, selon les supports, une vigilance sur les droits associés au supports : on ne peut pas accepter de dons de DVD par exemple, car les droits sont affectés au support et non à l'œuvre elle-même : on achète le droit de prêt avec le DVD.

CRITÈRES DE DÉSHERBAGE

Les collections font l'objet de renouvellements et de mises à jour qui impliquent des désélections régulières, dites « désherbage » ; les bibliothécaires s'efforcent quoi qu'il en soit de présenter au public des **documents comportant un bon degré de validité de l'information et un bon état physique**. Chaque domaine a sa particularité et son « rythme » (par exemple des ouvrages scientifiques peuvent devenir obsolètes en un an, tandis qu'un recueil de poèmes ou un classique du cinéma gardera sa place et sa légitimité plusieurs décennies). On peut néanmoins établir des critères généraux utilisés dans tous les domaines, charge à chaque responsable de domaine de placer le curseur de façon pertinente, en décrivant ses choix dans sa « fiche domaine ». La médiathèque suit les recommandations de la littérature professionnelle, qui résume ces critères à quatre grands types :

- critères de sélection matériels : état matériel, fragilité, format, présentation matérielle désuète ou inadaptée
- critères intellectuels ou qualitatifs : fraîcheur de l'information, accessibilité de l'information, qualité intrinsèque
- critère de redondance (présence d'autres ouvrages sur le même sujet)
- critère d'usage (nombre de prêt annuel, taux de rotation)⁴

Complémentaire, la méthode dite « IOUPI » est aussi un support et un moyen mnémotechnique utile :

- I** : incorrect, fausse information
- O** : ordinaire, superficiel, médiocre
- U** : usé, délabré, laid
- P** : périmé
- I** : inapproprié, ne correspond pas au fond

En dehors de l'état physique des documents, les critères choisis par les responsables de domaines doivent tous être **mesurables** : ils doivent permettre de passer une sorte de scan objectif sur les collections (par exemple le responsable du domaine de la BD peut décider que les documents qui ont une date d'édition inférieure à 1975 et n'ont pas été empruntés plus d'une fois en trois ans n'ont plus leur place dans la collection). Chaque secteur a adopté un rythme propre, qui peut varier selon les domaines, répertorié dans les fiches domaines avec les critères de désélection qui doivent prévaloir.

MODES DE VALORISATION ET DE MÉDIATION

Le travail de (dé)sélection s'accompagne obligatoirement d'un travail de valorisation et médiation: le bibliothécaire est un catalyseur qui permet aux collections de toujours mieux trouver leur public, que ce soit par des textes de présentations associés aux documents physiques ou sur le catalogue en ligne, par des sélections thématiques mises en valeur dans la médiathèque, ou encore simplement par le dialogue avec les lecteurs lorsque ceux-ci viennent demander conseil.

Le type de valorisation adopté le plus souvent est celui de la table : table thématique, table des nouveautés, table des coups de cœur : les acquéreurs présentent simplement par une affiche le sujet de la table, et veille à renouveler régulièrement cette proposition. On en trouve à tous les étages, à l'entrée des rayons et des secteurs. Pour certains domaines, la médiathèque propose aussi des livrets en format papier, présentant les nouveautés, notamment pour le secteur adulte (romans et documentaires) et pour le secteur images et son (sélection de films « pour toute la famille », sélections autour d'un genre cinématographique). Enfin le site internet sert aussi de support pour valoriser un genre, un auteur, un thème.

En outre, le programme d'animation de la médiathèque est avant tout orienté vers la découverte et la mise en valeur des collections de la médiathèque. Par exemple des projections de films classiques sont organisées régulièrement, sous un format intitulé « Révisons nos classiques », qui permet aux lecteurs de redécouvrir le fonds de films.

Ce travail de valorisation et de médiation est décrit et précisé dans chaque fiche domaine.

⁴ Françoise Gaudet, Claudine Lieber., *Désherber en bibliothèque*, Ed. du Cercle de la Librairie, 2013

Les ressources numériques font partie intégrante de la politique documentaire, en complémentarité avec les ressources physiques. Chaque domaine d'acquisition peut faire l'objet d'une réflexion particulière vis-à-vis des ressources numériques. La difficulté de ces ressources est que la sélection ne se fait pas œuvre par œuvre, mais consiste souvent à acheter « un bouquet ». Les choix en la matière doivent tenir compte des coûts appliqués par les fournisseurs (et du type de décompte opéré : à la connexion, au nombre de documents consultés, etc...), du contenu du catalogue (qualité des œuvres, actualité), et des qualités techniques de leur proposition (facilité de navigation, choix entre le format streaming et le téléchargement, compatibilité avec les terminaux utilisés...).

Les fiches domaine font mention de ces propositions numériques lorsqu'elles existent ou sont en projet, en indiquant également des critères pour vérifier la pertinence d'une proposition (nombre d'utilisateurs, nombre et durée des connexions, ...), mais aussi des pistes de valorisation et de médiation (intégration dans les rayons de fantômes indiquant les liens sur internet, projections et démonstrations, formations à l'utilisation d'une ressource...).

Domaine :...

Responsable : ...

Date de mise à jour de la fiche : ...

1-Présentation du domaine en quelques mots

2-Public et environnement de ce domaine spécifique (public type, partenaires éventuels), et conséquences sur les choix :

3-Outils de sélection (sites ressources, presse spécialisée, positionnement par rapport aux suggestions des lecteurs, etc.)

4-Place au sein de la section (en espace, en nombre, en pourcentage du budget)

5-Mode de signalisation (cote, emplacement et signalétique)

6-Taux de rotation visé (rapport nombre de prêts / nombre de documents) pour l'année en cours et évolution par rapport à l'année précédente

7-Taux de renouvellement (nombre de nouveaux documents / nombre total de documents) à prévoir pour l'année en cours

8-Valorisation particulière à prévoir (signalétique, tables de présentation, sélections pour le site, animations,...)

9-Principes de désherbage (critères et régularité)

10-Le cas échéant, réflexion sur des ressources numériques pouvant entrer en complémentarité avec les collections physiques